

MAIRIE DE TOURNEMIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION : 05/02/ 2018

NOMBRE DE CONSEILLER MUNICIPAUX : 11

PRESENTS : M. RIVIER, maire, M. DESVEAUX, Mme CALVET adjoints, M. CLOIX, M. ROHI, Mme HOMMET, M. MONTEILLET, M. HERAN, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : M. Rochette, Mme Cristol, M Goutte (procuration à M. Rivier).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Cloix

DEBUT DE LA SEANCE : 18H30

- **Validation du compte rendu du dernier conseil municipal du 11 décembre 2017 à l'unanimité des membres présents.**

➤ **Délibération inscription de la compétence « Enseignement supérieur » dans les compétences facultatives de la Communauté de Communes du Saint-Affricain Roquefort 7 Vallons.**

Vu la loi 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)
Le conseil communautaire du Saint-Affricain, Roquefort Sept Vallons dans sa séance du 19 décembre 2017, a voté, à l'unanimité, en faveur de la prise de compétence «*enseignement supérieur, formation et qualification* » en tant que compétence facultative de la communauté de communes.
Conformément aux dispositions du CGCT, la délibération du Conseil Communautaire a été notifiée à chacun des maires des communes adhérentes afin que celles-ci puissent se prononcer sur cette modification statutaire
.....9 voix pour,0 voix contre,0 abstention
Approuve l'inscription de la compétence « *enseignement supérieur, formation et qualification* » en tant que compétence facultative de la communauté de communes.
Autorise Monsieur le Maire à notifier à la Communauté de Communes du Saint-Affricain, Roquefort Sept Vallons la présente délibération.

➤ **Délibération adhésion de la communauté de communes au Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont**

Vu la délibération n°xxxxxxxxxx en date du 12 février 2018 de la communauté de communes relative à la création du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont (SMBVTA) à compter du 1^{er} avril 2018, notifiée à la commune ;
.....9 voix pour,0 voix contre,0 abstention
ACCEPTE l'adhésion de la communauté de communes, à compter du 1^{er} avril 2018, au Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont ;
AUTORISE le maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Délibération approbation projet rénovation des logements Mazéran et sollicitation DETR.**

La commune de Tournemire dispose d'un immeuble de caractère hébergeant la bibliothèque et quatre appartements locatifs. Ces appartements, vieillissants, ne correspondent plus aux nécessités actuelles de logement, notamment en matière d'isolation thermique (nécessité d'isoler le plancher du premier étage, le rez-de-chaussée étant un garage), ni aux types d'appartements demandés en locatif ; c'est pourquoi il est prévu de scinder les deux appartements du 2^{ème} étage pour les transformer en T2.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver le projet et le plan de financement suivant :
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions afférentes et à signer tous les documents nécessaires à la bonne réalisation de ce projet.

.....8 voix pour,0 voix contre,1 abstention

DEPENSES EN €HT	
Gros œuvre	17 225
Vérification charpente et couverture	
Menuiseries extérieures	4 500
Plâtrerie	72 292,50
Menuiserie intérieure	15 120
Chape / carrelage / faïences	6 746,25
Electricité générale / VMC	41 400
Plomberie / sanitaires	46 200
Peinture / revêtements muraux	47 145
Revêtement sol souple	6 552
Divers	673
Mission architecte et maître d'œuvre	23146,27
TOTAL	281 000 €HT

RECETTES EN €HT	COUT TOTAL	%
Etat - DETR	112 400	40 %
Région - amélioration et rénovation de l'habitat communal locatif à vocation sociale	30 000	10,67%
Autofinancement	92 400	32,88%
Fonds de concours	46 200	16,44%
TOTAL	281 000	100%

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

- Résultats mesures de vitesse des véhicules circulant dans le village au niveau de l'école publique :
3 points de mesure ont été installés et peu d'excès de vitesse ont été enregistrés. Néanmoins, la municipalité va étudier la mise en place de stationnements en chicane afin de ralentir les véhicules.
- Bulletin municipal :
En cours de finalisation , sera distribué prochainement.
- Réparation Château d'eau :
2 devis ont été réalisés par des entreprises spécialisées, l'analyse et le choix du prestataire sont en cours afin de commencer rapidement ces travaux urgents.
- Ecole :
Suite au conseil d'école du 9 février plusieurs points ont été évoqués.

Fin de la séance à 20h20.